

LOYAUTE DES PRATIQUES

Promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur

La Direction des Achats de Belambra propose aux sociétés sélectionnées à l'issue d'un processus « Achats » des contrats le plus souvent « moyen terme » afin de capitaliser sur les bénéfices communs d'une relation commerciale stable et durable.

Durant la vie du contrat, les conditions économiques et de services font l'objet de discussions bilatérales, encadrées autant que possible par des indicateurs objectifs et vérifiables. Par exemple, le contrat de référencement de la direction des Achats de Belambra comporte l'obligation pour les fournisseurs de déclarer annuellement le poids de Belambra dans son volume d'affaires. Ce « taux de dépendance » fera l'objet d'un suivi trimestriel dès qu'il dépassera 30%.

Les fournisseurs doivent également communiquer semestriellement les documents K-bis et attestation de déclaration sociales.

Indicateurs

Belambra a signé 64 contrats de référencement.